



Département du Nord

Arrondissement de CAMBRAI-EST

**Conseil municipal**

**7 juin 2018 à 19 heures 00.**

**Etaient présents**: Mesdames Marie-Cécile MACHON, Annick LECHOWICZ, Olga LERICHE et, Messieurs Jean Richard LECHOWICZ, Eddy DHERBECOURT, Olivier GOFFART, Sébastien BUSSY, Bernard DUPAS, Patrice GUINET, Florian LEGRAND, et Pascal DHOUILLY.

**Absents excusés** 3 : Mme Sylviane GONTHIER ayant donné procuration à M. Jean Richard LECHOWICZ, et M. Philippe HERBET ayant donné procuration à M. Sébastien BUSSY, M Eddy BOUBET ayant donné procuration à M Eddy DHERBECOURT.

**Absente** : Mme Ingrid GAMEZ

• **Préparation du PADD en vue d'une réunion de travail avec notre cabinet conseil. (Projet d'Aménagement Durable) élément fondamental du PLU**

Le bureau d'étude organise une réunion pour l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce projet définit les grandes orientations pour la commune pour les 10 à 15 prochaines années, en particulier la modération de la consommation d'espace et la lutte contre l'étalement urbain. Ce rendez-vous aura lieu le 13, 14 ou 15 juin en fonction des disponibilités de la société PADE.

• **Nouvelle réglementation concernant l'organisation de manifestations du type de celle des Foulées d'Awoingt (information).**

Toute manifestation sportive sans véhicule à moteur est désormais soumise à autorisation de M. le Maire. M le président des Foulées, M Benoit Mériaux, a rencontré M le Maire afin de finaliser l'organisation de la manifestation du 14 juillet prochain. Devant le succès grandissant de cette manifestation (1250 inscriptions en 2017), il est envisagé que le tracé du parcours emprunte davantage l'extérieur de l'agglomération. L'étude du stationnement et des places de parking est à finaliser.

• **Aménagement du cimetière**

Le conseil municipal souhaite étendre l'espace cinéraire du nouveau cimetière en aménageant un colombarium et répondre ainsi aux besoins des familles. Une étude préalable a été menée par Messieurs Eddy Dherbecourt et Florian Legrand.

Après délibération, le Conseil municipal choisit le modèle prestige avec une pierre d'origine française de la société Granimond, spécialiste en monuments funéraires. La société sera recontactée pour ajuster le devis en fonction de la prestation sollicitée. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer le devis et le bon de commande. M. Bussy, adjoint aux travaux est chargé de suivre ce chantier.

• **Préparation de la fête communale et de la signature de la convention de jumelage (information)**

Les réunions de préparation de la fête communale, organisées par M Eddy DHERBECOURT ont permis de définir les différentes animations :

Des jeux gonflables seront mis gratuitement à la disposition des enfants.

La brocante sera organisée par l'ASCLA. Il sera offert cette année aux exposants viennoiserie et café à titre de bienvenue.

Durant l'apéritif concert, le bar sera tenu par l'APE et les membres du CCAS.

Le repas sera composé d'un buffet campagnard.

La cérémonie de jumelage Elford Awoingt aura lieu à 15h à la halle couverte.

• **Détermination du montant du prix de vente de la parcelle cessible de la propriété « Millot » (maison+terrain)**

M. le Maire informe l'Assemblée que le prix de la parcelle cadastrée AA 325 est estimé à 80 000 € après expertise immobilière notariale.

Avant de procéder à une vente aux enchères par la société « Immonot », en conformité avec la loi, cette parcelle sera proposée à l'achat aux vendeurs de la propriété à la commune et au premier acheteur déclaré avant exercice du droit de préemption par M le Maire. Ces personnes disposent d'un délai de réponse de 2 mois.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire

- A proposer la parcelle AA 325 à l'achat aux ayants droits et au premier acheteur déclaré au prix de 80 000 €.

- A décider de l'organisation d'une vente aux enchères par la société « Immonot » en cas de renonciation de ces personnes.
- A signer tout document, au nom de la commune, concernant cette vente qu'elle soit de gré à gré ou aux enchères.

**• Amélioration du cadre de vie : Gestion des différents types de végétation – Relance du projet d'engazonnement de certains secteurs de trottoirs- Aménagement de l'Allée des Roses**

Suite aux propositions du groupe de travail « embellissement et aménagement des entrées de village », des zones ont été engazonnées sur les trottoirs en cailloux de la rue Pasteur par deux types d'ensemencement, un rapide (aspect immédiat) et un à croissance lente (enracinement plus profond et durable, aspect tardif), un tapis de verdure régulier et harmonieux devrait être visible dans les 2 à 3 prochaines années. Cette technique a été choisie pour limiter l'entretien et maintenir les espaces de stationnement des véhicules.

L'engazonnement de la rue Calmette a été revu, amélioré et étendu. Celui de la rue Jules Ferry est à l'étude. Pour mémoire, ce plan d'engazonnement fait suite à l'interdiction par les communes de l'utilisation de produits phytosanitaires.

M. le Maire présente à l'Assemblée l'avant-projet réalisé par la société PADE ingénierie pour l'aménagement de l'allée des Roses, l'estimation s'élève à 80 000 € HT. Un marché public d'appel d'offres à procédure adaptée sera réalisé. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire à passer le marché public à procédure adaptée et à signer tous les documents nécessaires.

**• Evolution du contrat CAE en Parcours Emploi Compétence**

M. le Maire signale à l'Assemblée que depuis janvier 2018, sous certaines conditions les contrats aidés peuvent être transformés en contrat « Parcours Emploi Compétences ( PEC) ».

Le contrat CAE de M. Jean Claude Coupé arrive à terme le 18 juin 2018. M Coupé donne entière satisfaction et souhaite continuer à travailler au sein de notre commune dans le cadre du travail qui lui est proposé.

M. le Maire propose de reconduire son contrat CAE en contrat « PEC » en intégrant un plan de formation en collaboration avec pôle emploi.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire à reconduire le contrat de M Coupé en contrat « PEC » et à signer tous les documents nécessaires.

**• Préparation de l'inauguration de la Halle couverte**

Le Conseil municipal décide que le 29 septembre 2018 aura lieu l'inauguration de la Halle couverte. Afin de démontrer la polyvalence de cette installation de nombreuses animations seront proposées.

**• Subvention exceptionnelle à une association (potentialité)**

Les animations de la fête communale sont principales gérées par nos associations, l'APE, l'ASCLA, l'association Amitié Elford Awoingt Cambrésis. Actuellement celles-ci reversent 70 % de leur bénéfice au CCAS.

Afin d'encourager nos associations, M. le Maire souhaite que la répartition des bénéfices soit de 50% au CCAS.

**• Questions diverses**

- Le pôle ados

M. le Maire expose à l'Assemblée qu'afin d'organiser une session d'accueil et de loisirs durant une semaine pour les adolescents de la commune, il y a lieu de choisir un prestataire.

Après délibération et à l'unanimité le Conseil municipal décide de retenir la société « Voyage Autour de Nous » pour la somme de 4472 € sur la base d'un groupe de 16 participants.

La participation des familles est de 40 € par adolescent pour la semaine.

M. le Maire est autorisé à signer le contrat et à mandater la facture et à encaisser les chèques de participation.

- Les animations culturelles

La commission animation présente les prochaines manifestations :

- 21 juin 2018 : Fête de la musique Concert gratuit par les élèves du Conservatoire de Cambrai.
- 29 juin 2018 : 1 ère randonnée du hibou.
- 29 juillet : Journée découverte à Guînes au village st Joseph en partenariat avec la municipalité d'Iwuy.

- 16 septembre 2018 : Journée européenne du patrimoine avec la découverte du parcours historique de la commune.
- Octobre Art en Cambrésis participation de l'école avec un peintre brésilien à réaliser une œuvre de 4 m sur 2 m.
- 24 novembre 2018 : Repas de saint Eloi.
- 2 décembre 2018 : Excursion au marché de Noël à Bruges.
- 11 mai 2019 : 30<sup>ème</sup> anniversaire de France Québec.

- Les multiples travaux routiers

- Du 8 juin au 13 juillet la RD 643 sera en travaux pour l'enfouissement du réseau fibre optique.
- Du 12 au 13 juin la laiterie Candia bloquera la circulation sur la rue Albert Mathieu pour la livraison d'un nouveau process.
- Du 16 au 19 juillet sur la RD 643 pour la réparation de la chaussée du contournement Sud de Cambrai.

- La réglementation de la halle couverte

M. le Maire expose à l'assemblée qu'afin d'éviter toutes récriminations concernant l'utilisation de l'espace couvert de la Halle sportive, et avant de proposer un règlement, il est nécessaire de fixer des horaires d'utilisation.

Après délibération et à la majorité, l'horaire d'utilisation de l'espace couvert de la Halle sera de 9h à 21h30 toute l'année.

La séance est levée à 22 heures 00.

Pour le maire,  
L'adjoint délégué à la communication.  
Eddy DHERBECOURT



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Eddy Dherbecourt", is written over a light-colored rectangular background.